

Présences

53 personnes présentes à distance à cette assemblée générale annuelle.

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Karine Roy, conseillère en communications, anime l'assemblée. Elle présente les intervenants ;

- **Madame Michèle Grenier**, présidente du conseil d'administration
- **Monsieur Johnny Roy**, directeur général
- **Madame Hélène Gignac**, vice-présidente et présidente du comité de mise en candidatures.
- **Madame Sylvie Théberge**, administratrice et présidente du comité responsable en mandat et coopération,

Par la suite, Madame Karine Roy souhaite la bienvenue aux participants en ligne et elle donne les consignes du déroulement de l'assemblée et mentionne que les membres peuvent poser des questions tout le long de la rencontre, via la boîte de dialogue disponible en bas de leur écran.

Madame Michèle Grenier préside l'assemblée et déclare l'assemblée officiellement ouverte à 18 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de (retiré) et dûment appuyée par (retiré), il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2022
4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
6. Rapport annuel au 31 décembre 2022
7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu (FADM)
8. Période de questions au conseil d'administration
9. Propositions soumises au vote
 - 9.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
 - 9.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 9.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 9.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 9.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 9.2.4. Élection par acclamation
 - 9.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
10. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 AVRIL 2022

La présidente mentionne que le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque vous avez eu l'occasion d'en prendre connaissance, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé. Je demande maintenant une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2022.

Sur proposition de (retiré), dûment appuyée par (retiré), il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de l'Éducation du 20 avril 2022. La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente du conseil d'administration, Madame Michèle Grenier, présente les membres du conseil d'administration. Ensuite, elle fait la lecture du rapport du conseil d'administration de l'année financière se terminant le 31 décembre 2022.

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

La présidente du conseil d'administration présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques. Le bilan de la surveillance relative aux trois (3) règles déontologiques pour l'année financière se terminant au 31 décembre 2022 :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée ;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent ;
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2022

Monsieur Johnny Roy, directeur général, présente le rapport financier de la dernière année financière se terminant le 31 décembre 2022, qui est disponible sur le site Internet de la Caisse.

7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU (FADM)

Une vidéo concernant le bilan coopérative est présentée. Par la suite, Madame Sylvie Thériège présente le rapport de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AUX MEMBRES

Karine Roy invite les membres à poser des questions. Aucune question n'a été posée, mais un commentaire a été reçu. Celui-ci soulignait l'excellent travail de Madame Sylvie Thériège.

9. Propositions soumises au vote

9.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Les membres prennent connaissance de deux capsules vidéo, concernant le partage des excédents, ainsi que la ristourne. Ensuite, Monsieur Johnny Roy en fait la présentation.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres ¹	6 007 k\$
		Affectation aux réserves plus-values et autres éléments
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	236 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	10 k\$
	Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	23 067 k\$
	Affectation au FADM	(212) k\$
	Affectation à la RRE	(7 214) k\$
	Affectation à la réserve générale	(15 641) k\$
	Solde des excédents à répartir	0

¹ Inclut 1 635 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes
² Net d'impôt
 | FADM | Fonds d'aide au développement du milieu
 | RRE | Réserve pour

Proposition sur la répartition des excédents annuels

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			195 k\$
Épargne et placements		0,58 \$	224 k\$
Fonds			66 k\$
Prêts et marges de crédit			498 k\$
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$/1 000 \$ de prime		245 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets		98 k\$
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$³		287 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions		9 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			1 622 k\$

Par la suite, Madame Karine Roy mentionne que le vote sur la répartition des excédents annuels et les taux de ristourne, se fera en ligne à la fin de l'assemblée, mais qu'elle a besoin d'un proposeur et d'un appuyeur pour la recommandation du conseil d'administration.

Sur proposition de (retiré) et appuyée par (retiré), il est résolu d'adopter la recommandation sur la répartition des excédents annuels et les taux de ristourne, tel que présenté et commenté par le directeur général.

9.2 Élection des membres du conseil d'administration

9.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

Madame Karine Roy invite Madame Hélène Gignac, présidente du comité de mise en candidature à prendre place, puisque Madame Michèle Grenier est une personne candidate, le Règlement intérieur de la Caisse prévoit que la présidente du comité de mise en candidature agisse comme présidente d'élection. Madame Hélène Gignac mentionne que Madame Quista Chery, adjointe à la direction générale agira comme secrétaire d'élection.

9.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

Madame Hélène Gignac présente le rapport du comité. Elle mentionne que dans l'avis d'appel de candidatures, le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- Expérience membres et clients, coopération, gestion financière, comptabilité, gouvernance, droit ou déontologie, gestion des RH, communication, éducation, développement durable et technologies de l'information
 - 3 femmes et 2 hommes pour atteindre la parité.
 - des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : (2) de 18-34 ans, (2) de 35-49 ans, et 1 de 65 ans et plus.
 - Une personne représentant la diversité ethnoculturelle
-
- 2 postes sont à combler au groupe 1 : Régions administratives de : Montréal, Laval, Lanaudière et la Montérégie, provenant du secteur de l'éducation
 - 1 poste à combler pour le groupe 2 : Régions administratives de : Québec, du Bas Saint – Laurent, de la Gaspésie--îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, provenant du secteur de l'éducation
 - 2 postes à combler pour le groupe 3 : Régions administratives de : Mauricie, Centre du Québec, Estrie, Abitibi-Témiscamingue, Nord du Québec, Laurentides, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Outaouais, provenant du secteur de l'éducation

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler et la Caisse a reçu 5 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

9.2.3. Présentation des personnes candidates

La présidente du comité de mise en candidature invite les personnes candidates à se présenter durant deux minutes.

9.2.4. Élection par acclamation

Pour le groupe 1, il y a deux postes à combler et deux candidatures ont été reçues. Comme il y a deux postes à combler et deux candidatures, Madame Gignac déclare

élus par acclamation Monsieur Michel Sayumwe et Madame Nancy Marrelli.

Pour le groupe 2, il y a un poste à combler et une candidature a été reçue. Comme il y a un poste et une candidature, Madame Gignac déclare élu par acclamation Monsieur Simon Bernier.

Pour le groupe 3, il y a deux postes à combler et deux candidatures ont été reçues. Comme il y a deux postes à combler et deux candidatures, Madame Gignac déclare élus par acclamation Madame Hélène Doucet et Madame Michèle Grenier.

9.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Madame Karine Roy rappelle aux membres qu'ils sont appelés à voter et que le vote débutera dès la fin de la rencontre et terminera le 23 avril. Les résultats des votes seront diffusés 24 à 48 heures après la période de votation. Les votes seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la caisse.

10. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

Considérant que le vote sur la répartition des excédents annuels et les taux de ristourne s'est déroulé sur une période de 4 jours, les membres ont voté à la majorité soit 95,91% de vote pour et 4,09% de vote contre.

Madame Michèle Grenier déclare l'assemblée levée le mardi 25 avril à 16h41, soit l'heure où les résultats des votes ont été dévoilés sur le site internet de la caisse.

Michèle Grenier
Présidente

Guy Pepin
Secrétaire